

QUESTIONNEMENT
SUR LE VOLET ESPACES VERTS

DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU
SITE CONTRECOEUR

PRÉSENTÉ

À

L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL

DANS LE CADRE

DU

PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE
CONTRECOEUR DANS L'ARRONDISSEMENT
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

PAR

YOLAND BERGERON
CITOYEN DE TÉTREAULTVILLE

13 JUIN 2007

Bonsoir à tous.

Je me nomme Yoland Bergeron et je réside à Tétreaultville depuis un quart de siècle. Ayant élu domicile à deux pas du St Laurent, mais aussi à deux pas de la cité industrielle de Montréal –Est, l'environnement et la qualité de vie sont des sujets qui depuis toutes ces années me tiennent à coeur.

Pour tenter d'améliorer notre cadre de vie, je collabore avec différents groupes de mon arrondissement. En conséquence, je suis membre du Collectif en environnement **Mercier-Est**, de Solidarité Mercier-Est et du Comité parc Promenade Bellerive.

À ce titre j'ai participé à plusieurs consultations et audiences publiques, comme le schéma d'aménagement de la CUM, les plans d'aménagement de la Promenade Bellerive, le plan d'utilisation des sols du Port de Montréal, le projet de citernes de Canterm, le plan de camionnage de la ville de Montréal, son plan d'urbanisme, son plan de transport, et son boulevard Notre-Dame etc., etc.

À Montréal depuis 1982, je constate que nous avons connu trois grands styles de gestion :

l'ère Drapeau; où l'imposition des projets était de mise !

l'ère Doré; où les consultations étaient monnaie courante ! et,

l'ère Tremblay; où la participation citoyenne est souhaitée !

Mais aujourd'hui, avec la façon de faire de la SHDM dans le cadre du projet Contrecoeur, sommes-nous revenus à l'ère Drapeau?

QUESTIONNEMENT SUR LE VOLET ESPACES VERTS

Devant la grande valeur écologique du boisé Thomas Chapais et de sa grande vulnérabilité face aux agressions de toutes sortes dont il est victime.

- Peut-on évaluer l'impact qu'aura sa future clientèle qui viendra du site Contrecoeur et ainsi prévoir dès aujourd'hui les budgets nécessaires pour réaliser au plutôt les aménagements requis?

Sur le plan « les espaces verts » de la SHDM, nous remarquons que le parc projeté, appelons-le « parc Contrecoeur » sera aménagé dans la partie nord-est du site, dos à la carrière.

- Y a-t-il une étude pour évaluer les problèmes potentiels de délinquance, dans ce futur parc enclavé sur trois de ses quatre faces et donc isoler des regards bienveillants?
- Pourquoi une aussi grande distance entre le futur parc « Contrecoeur » et le quartier existant au sud de la rue Sherbrooke?
- Pourquoi une aussi grande distance entre le futur parc « Contrecoeur » et les résidences pour aînés?
- Pourquoi une aussi grande distance entre le futur parc « Contrecoeur » et les logements abordables et les habitations pour les jeunes familles?

Puisqu'il s'écoulera plusieurs années pour compléter le projet Contrecoeur :

- À quel moment sera construit le parc « Contrecoeur »?

Considérant que le promoteur désire attirer les jeunes familles au site Contrecoeur.

- Où sont les patageuses et les parcs pour les petits?
- Où sont les terrains de soccer, basket, de skate board et les pistes cyclables?
- Où sont les sentiers piétonniers et les jardins communautaires?

Considérant les étés chauds de plus en plus accablants, pour plusieurs et l'impossibilité pour tous de posséder une piscine dans sa cour, en particulier pour les logements sociaux :

- Où et quand sera creusée la nouvelle piscine?

Devant la situation actuelle, où les résidents des rues avoisinantes au futur quartier Contrecoeur utilisent depuis toujours cet espace à des fins récréatives. Et considérant la très grande possibilité d'ériger des blocs d'appartements de six étages et ainsi d'augmenter le nombre de résidents dans le nouveau quartier :

- Le futur parc Contrecoeur ne risque t-il pas d'être d'une superficie insuffisante pour les populations actuelles et à venir?
- Devrait-on apporter une pondération à la norme du dix pourcent qui détermine la superficie des espaces verts en fonction des pieds carrés de l'espace construit, plutôt qu'en fonction du nombre de pied qui vont s'y promener?

EN CONCLUSION

Le promoteur aurait été beaucoup plus habile, en sollicitant la participation des citoyens afin d'élaborer le projet Contrecoeur et ce dès le début, tel que demandé par ailleurs. Nous aurions aujourd'hui, j'en suis persuadé, une vision d'ensemble bonifiée et ce dans l'intérêt de tous.

Qui sait?

On aurait projeté d'utiliser la partie de la carrière dans Montréal à des fins récréatives : avec une piste de vélo cross country, des compétitions, de l'escalade sur roc comme sur la glace.

Avec l'aide d'Anjou, nous pourrions envisager un lien cyclable Nord-Sud, du fleuve à la Rivière des Prairies, en longeant le golf d'Anjou et en traversant le Bois régional d'Anjou.

On aurait pu agrandir l'école de pétrochimie du collège Maisonneuve sur le site contrecoeur. **Qui sait?**

Le promoteur dit qu'il ajoute 10% d'espace vert au nouveau quartier. Mais dans les faits, le promoteur ne soustrait-il pas 90% d'espace vert aux quartiers existant?

Finalement, je suis convaincu que si ce projet devait être adopté tel quel par notre administration, la population la subirait à CONTRE-COEUR.